

# Charte RSE 2025

***Depuis 1978, C.E.L. et MECALOC TP, deux entreprises à taille humaine et ayant pour volonté de le rester, n'ont eu que pour priorité la satisfaction de leurs clients.***

***Connues et reconnues par tous les acteurs du TP en Ile de France, pour leur qualité de services, C.E.L et MECALOC TP ont toujours été des partenaires de confiance.***

***Cette confiance et cette satisfaction , ont été acquises grâce à nos démarches effectuées depuis toujours pour proposer à nos clients, le meilleur de la location.***

***Notre labélisation SE+ Depuis 2020, en partenariat avec notre syndicat le DLR et XIA-GIPAO à formalisé toutes nos actions mises en place .***

# Environnement

Dès 1990, C.E.L. et MECALOC TP avaient déjà apporté leurs premières pierres à l'édifice de l'environnement, en installant sur leurs site de Saint Ouen l'aumône (95) et Morangis (91) des débourbeurs, déshuileurs pour extraire les hydrocarbures des eaux de lavage, une cours entièrement bétonnée et des cuves doubles pots pour éviter toute pollution du sol.

Les bacs de rétention, les armoires de stockage, les tapis absorbants, etc., viennent compléter nos installations et nous permettent d'éradiquer tout risque de pollution des produits chimiques (huiles, carburants, solvants, ....)

## Tri des déchets :

En partenariat avec des entreprises locales et réputées nous recyclons rigoureusement tous types de déchets :

**CHIMIREC** : Huiles usagées, filtres à huiles , contenants souillés, batteries, parebrises, ...

**SUEZ** : D.I.B. , Cartons

**PROFIT** : Boues de lavage

**BUTIN-SEDIC** : nettoyage de nos débourbeurs/déshuileurs

## Transport :

Tous nos poids lourds sont récents, équipés de boîtes automatiques réduisant la consommation et répondant aux normes Euro6 (Crit'r 2). Avec nos chauffeurs formés et sensibilisés à l'écoconduite et une gestion du planning optimisée pour diminuer les trajets inutiles, nous sommes engagés très activement dans la réduction des émissions de CO2.

Nous avons diminué de 50% le parc VL diesel au profit de véhicules essence, puis hybride et maintenant électrique.

Nos agences sont équipées de plusieurs bornes de recharge 22kw et bornes de recharge lente.

## Matériel de qualité :

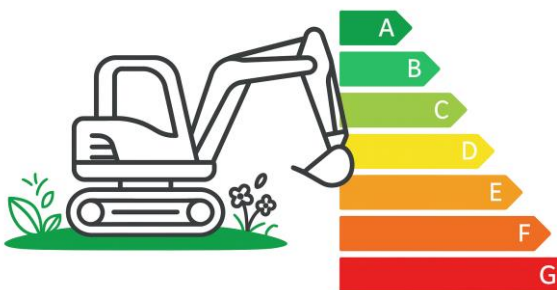
Notre réputation s'est rapidement construite par notre choix de nous fournir qu'avec de grandes marques leaders du marché, répondant aux dernières normes d'émissions polluantes, et engagées dans des démarches de développement durable.





### **UPCYCLING d'engins :**

Nous méritons tous une seconde chance. Nos engins aussi. Ainsi, nous mettons un point d'honneur à remettre en état tout matériel en fin de vie si les critères principaux sont respectés : (normes de sécurités, normes environnementales)



### **Economie d'énergie :**

Nos agences sont équipées à pratiquement 100 % d'éclairages LED depuis 2019 et de chauffage économe. Bien entendu, notre atelier et nos bureaux sont parfaitement isolés pour retarder un maximum la mise en route des chauffages avec pompe à chaleur. Des projets d'installation de panneaux solaires sont en cours d'étude et également prévus dans nos prochains investissements sur Saint Ouen l'Aumône et déjà installés depuis 2025 sur l'agence de Morangis.



### **Consommation d'eau :**

L'eau est notre principale source, et nous sommes conscients qu'il faut l'économiser. C'est pour cela que nous contrôlons régulièrement nos consommations, pour optimiser son utilisation et prévenir les risques de fuites. Des projets de recyclage et de récupération d'eau de pluie sont en cours et prévus dans nos prochains investissements.

# Politique Sociale et Sociétale

**C.E.L. et MECALOC TP s'investissent pleinement dans une démarche sociale et sociétale ambitieuse, fondée sur le respect, l'inclusion, la transmission et la qualité de vie au travail. Parce que l'humain est au cœur de nos métiers, de nos valeurs et de notre avenir.**



## ✓ Intégration :

Un court entretien valant plus qu'un long CV, nous sommes attachés à donner sa chance à qui démontre sa motivation. Ainsi pour nous, la qualité humaine prime sur les diplômes.

Chaque nouveau collaborateur/nouvelle collaboratrice, reçoit un livret d'accueil présentant l'entreprise, sensible à la sécurité ainsi qu'à l'environnement et toutes les informations utiles dans sa vie de collaborateur/trice au sein de nos agence.

Aussi, l'accueil et la formation par son/sa manager puis par un/une de ses collègue en interne est personnalisé selon le profil en corrélation avec sa fiche de poste et de fonction.



## ✓ Prévoyance :

En partenariat avec la PRO BTP, leader de la complémentaire santé, tous nos salariés disposent du niveau le plus élevé proposé par PRO BTP, quel que soit leur qualification, ce qui est exceptionnel dans notre secteur d'activité.



✓ **Bien-être :**

Toute équipe étant composée d'êtres humains de caractères différents, nous faisons notre maximum pour que tout le monde y trouve son compte. La convivialité et le respect étant les maîtres mots.

Grâce à notre taille humaine, la direction est toujours disponible pour discuter de n'importe quel sujet, avec nos collaborateurs/collaboratrices.



✓ **Entretiens annuels :**

Formalisés, nos entretiens annuels sont un outil majeur dans la gestion de l'entreprise et l'évolution des collaborateurs/collaboratrices. Un bilan sur l'année ainsi que des projections sur l'avenir y sont discutés. Des problématiques, des solutions sont échangées menant ainsi à des nouvelles idées. Que ce soit sur un aspect personnel ou professionnel .

Des entretiens sont également réalisés en cours d'année si cela est nécessaire.



✓ **Dossier collaborateurs/collaboratrices**

A Chaque nouvel arrivant, un dossier confidentiel est créé, regroupant toutes les informations nécessaires : CV, pièce d'identité, carte vitale, justificatif de domicile, fiche de poste et de fonction, contrat de travail, comptes rendus, ...

# Santé et Sécurité

La santé et la sécurité de nos équipes sont une priorité absolue, au cœur de notre culture d'entreprise et de nos pratiques sur le terrain. Prévenir les risques, protéger chacun, c'est garantir un travail durable et responsable.



## Sécurité :

Les EPI, obligatoires, sont fournis, sans limite de budget en choisissant individuellement ce qui est le plus adapté à chaque collaborateur.

L'ensemble de nos collaborateurs est formé à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP), et sensibilisé annuellement par notre prestataire QSE XIA-GIPAO.

Base de notre activité, la manipulation d'engin est notre quotidien, c'est pourquoi toute notre équipe d'exploitation est titulaire d'un CACES et bien sûr d'une autorisation de conduite adaptée aux compétences de chacun.

Tous nos accessoires d'ateliers (chandelles, tables élévatrices, crics,...) sont contrôlés chaque année.

Les VGP sont effectuées tous les 6 mois pour tous nos engins équipés de clapets et tous les ans pour nos engins de compactage et dumper.

## Santé :

Soucieux du bien-être des collaborateurs/collaboratrices, chaque poste de travail est aménagé pour faciliter les tâches quotidiennes.

Plusieurs tables élévatrices permettant de travailler à hauteur sont disponibles et utilisées quotidiennement. Une plateforme élévatrice, très utile pour le petit matériel, permet de travailler à hauteur sans avoir à lever le matériel à réparer.

Des chariots élévateurs et des tables élévatrices sont utilisés pour le levage de tous les petits matériels, accessoires (BRH, godets etc.) limitant en totalité la manutention manuelle.

Des extracteurs de fumée sont installés au niveau des postes de travail et de soudure, diminuant en quasi-totalité les risques de pollution par voies respiratoires.

# Ethique

Depuis la création de C.E.L et MECALOC TP, nous sommes conscients que le professionnalisme passe par des comportements honnêtes, respectueux et responsables. Cette charte fixe des règles simples sur le comportement, les cadeaux, les conflits d'intérêts, la confidentialité, l'usage des outils et la communication. Son but est de garantir un cadre clair pour tous.



## **Harcèlement et violence au travail**

La discrimination quelle qu'elle soit, ainsi que la violence au sein de notre entreprise est totalement interdite et condamnable

L'entreprise ne tolère et dénonce tout comportement de harcèlement, moral ou sexuel, envers un salarié ou quiconque.



## **Egalité**

Nous sommes convaincus que la diversité est une richesse et que chaque personne doit pouvoir évoluer dans un environnement juste, inclusif et respectueux. Nous nous engageons à garantir l'égalité des chances pour tous, sans discrimination liée à l'âge, au genre, à l'origine, à la religion, au handicap, à l'orientation sexuelle, ou à toute autre différence.

Le recrutement, la formation, la rémunération et les opportunités de développement sont basés uniquement sur les compétences, le mérite et les motivations.

Chaque collaborateur doit pouvoir s'exprimer librement et bénéficier d'un environnement où il se sent en sécurité et valorisé. L'égalité des chances est un engagement quotidien que nous portons tous ensemble.

## DÉLAI DE PAIEMENT

|    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|
|    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 14 | 15 | ✓  | 17 | 18 |
| 19 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 28 | 29 |    |    |    |

### Délais de paiement

C'est grâce à nos fournisseurs que nos entreprises ce sont construites. Il est donc pour nous un devoir de respecter les délais de paiement. Nos relations avec nos fournisseurs, sont pérennes et sereines.



### Conformité Fiscale :

C.E.L. et MECALOC TP sont en parfaite conformité avec toutes les lois fiscales françaises.

### Cadeaux clients, fournisseurs

Nos relations professionnelles sont fondées sur la confiance, la transparence et l'intégrité. À ce titre, nous appliquons une règle stricte concernant les cadeaux, invitations ou avantages offerts à, ou reçus de, nos clients, fournisseurs et partenaires. Il est formellement interdit à tout collaborateur de solliciter ou accepter tout cadeau ou avantage de quelque nature que ce soit de la part d'un fournisseur ou client, lorsque cela est susceptible d'influencer une décision professionnelle, de générer un conflit d'intérêts, ou de porter atteinte à la neutralité de C.E.L et MECALOC TP. De même, les collaborateurs ne doivent pas offrir de cadeaux ou avantages dans le but d'obtenir un traitement de faveur ou d'influencer une relation commerciale. Les cadeaux peuvent être tolérés à condition qu'ils soient exceptionnels, d'un montant raisonnables, conformes aux usages professionnels, et signalés à la direction. Toute situation ambiguë ou douteuse doit être portée à la connaissance du responsable hiérarchique ou de la direction, afin de garantir le respect de notre charte éthique.

**MECALOC TP**

Depuis 1982

Retrouvez-nous sur [www.mecaloctp.fr](http://www.mecaloctp.fr)

**C. E. L.**

Depuis 1978

Retrouvez-nous sur [www.cel-location.com](http://www.cel-location.com)

